

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

74085  
Objet

Budget de l'exercice  
1974 : ouverture  
de crédits

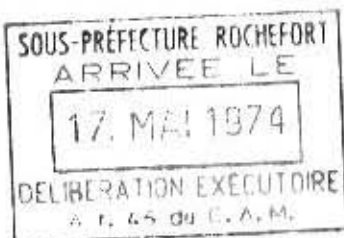
DATE DE CONVOCATION

6 mai 1974

DATE D'AFFICHAGE

6 mai 1974

Nombre de conseillers  
en exercice ..... 26  
Nombre de présents ..... 17  
Nombre de votants ..... 20



# Extrait du Registre des Délibérations

## DU CONSEIL MUNICIPAL

### COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante quatorze  
le onze mai à 10 heures /  
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la  
présidence de Monsieur Jean de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, TÉTARD, Melle FOUCHÉ, MN. BUJARD,  
BUCHET, DUFOUR, COLLE, BARDE, MONTRON, LARGETEAU, DOIREAU, LACHAUD,  
BROTREAU, DOMEQ, TAP. BOUCHET, PAPEAU .

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. Mme BIDEAU par Melle FOUCHÉ  
M. NAULIN par Me DUFOUR  
M. DELAIR par M. MONTRON

Absents : MM. STIFAL, RIVIERE, BERLAND, BOUTET, BARRIERE, Mme FAVIERE

Monsieur MONTRON a été élu Secrétaire.

Avant l'établissement du budget supplémentaire 1974, il est  
nécessaire d'apporter certaines modifications aux crédits ouverts  
au Budget Primitif 1974 et aux reports de crédits de l'exercice  
1973, pour tenir compte des dépenses engagées,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du  
14 mars 1974,

DECIDE :

- d'ouvrir les crédits suivants au Budget de l'exercice 1974, crédits  
qui seront repris au Budget Supplémentaire 1974 :

Chap. 900-90 - Autres bâtiments administratifs

- en dépenses - art. 2150 : Acquisition de véhicules + 30 000 F  
(financement assuré par un prélèvement de 30 000 F  
sur les reports de crédits de l'exercice 1973  
du chapitre 904 - art. 2310) entretien cimetière)

Chapitre 901 - Voirie

- en dépenses : article 2150 : Acquisition de véhicules  
901-10 - 2150 : voirie proprement dite + 1 500 F  
901-50 - 2150 : voirie espaces verts + 2 600 F  
(financement assuré par un prélèvement de 4 100 F  
sur les crédits ouverts au chapitre 901 - article  
2149 du Budget Primitif 1974 - Acquisition de  
matériel)

Chapitre 905-3 - Transports et Communications - Port

- en dépenses - article 132 - Frais d'études et de recherches  
pour création d'un nouveau port de plaisance + 57 000  
(financement assuré par un prélèvement de 57 000 F  
sur le report de crédit de l'exercice 1973 du  
chapitre 905 - article 2303-1 (travaux neufs - Port)

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits  
Ont signé au registre, MM. les Membres présents.

Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
L'Adjoint Délégué,



*[Handwritten signature]*